



vous accompagner



Prime à la naissance pour le premier enfant

Jeunes parents, afin de faciliter l'accueil de votre premier enfant, la MSA peut vous accorder une prime à la naissance de 300 €.

Pour en bénéficier, vous devez être allocataire MSA au titre des prestations familiales et nous retourner ce formulaire complété, accompagné d'une copie de votre livret de famille à l'adresse suivante :

MSA Nord-Pas de Calais - Développement sanitaire et social sur les territoires
CS 36500 - 59716 Lille cedex 9 ou par mail : actionsociale@msa59-62.msa.fr

Nom Prénom :

N°INSEE : _/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Adresse :

Nom Prénom de l'enfant :

S'agit-il du premier enfant du couple ? oui non

Je demande à percevoir la prime à la naissance pour mon premier enfant.

Date

Signature

Mention d'information :

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail au DPO (Délégué à la Protection des Données) de la Caisse à dpo.grprec@msa59-62.msa.fr ou envoyer votre courrier à l'attention du DPO - MSA Nord - Pas de Calais - CS 36500 - 59716 Lille cedex 9.



L'essentiel & plus encore